

LANDEVENNEC



BULLETIN du

SYNDICAT d'INITIATIVE



Le Pâl vers 1910 (cliché Le Doaré)

N° 31 - JUILLET 1997

EN BREF

DEFECTION...

Depuis janvier 1982, date à laquelle paraissait notre premier bulletin, nous maintenions le rythme de deux numéros par an (janvier et juin). Cette année, nous avons malheureusement failli en faisant l'impasse sur le numéro de janvier. Les raisons ? Essentiellement les occupations diverses de ceux et celles qui collaborent au bulletin dont la préparation accapare tout de même beaucoup de temps.

Confortés par le nombre de personnes qui se sont inquiétées de cette non-parution et leurs encouragements à continuer, nous avons décidé de poursuivre en lançant à nouveau un appel à tous ceux qui pourraient nous proposer des articles liés à Landévennec (histoire, souvenirs, nature,...) la multiplicité des compétences ne pouvant être que bénéfique.

(Compte-tenu de notre défaillance, nous ne lancerons pas, cette année, un appel à paiement auprès de nos abonnés).

DU SABLE...

Comme au début de chaque été, le Syndicat d'Initiative fera venir du sable à Port-Maria. Le sablier « Aviateur Mermoz » de Lampaul-Plouarzel n'étant plus en activité (il est à vendre), le sable est désormais acheminé par le camion semi-remorque des transports BATHANY de Lanvéoc. Les quelques 30 m³ de sable livrés sont ensuite étalés par un tracto-pelle de l'entreprise POULIQUEN de Telgruc (à l'heure où paraîtra le bulletin, le sable devrait être en place).

RIVAGES PROPRES

L'Association des Plaisanciers organise le samedi 5 juillet un nettoyage des grèves. Si fort heureusement la quantité de détritiques et d'objets hétéroclites collectés diminue, cette opération permet également de sensibiliser les gens à la fragilité du milieu marin et au respect dû à l'environnement.

DES POUBELLES

Afin d'améliorer la propreté du bourg et de ses environs, un certain nombre de poubelles réalisées en bois traité à coeur ont été mises en place.

FLEURISSEMENT

Le Syndicat d'Initiative a accentué ses efforts dans le fleurissement du bourg en commençant par le secteur de l'église où un certain nombre de bacs de fleurs ont été installés. Cette opération sera poursuivie en d'autres lieux l'année prochaine.

Ce fleurissement s'efforcera toutefois de garder au bourg son caractère propre en évitant de tomber dans le travers d'une certaine standardisation des centres-bourgs décorés des mêmes fleurs, dans les mêmes pots...

La commune s'était d'autre part inscrite pour la première fois au concours des jardins fleuris afin de permettre aux personnes qui le souhaiteraient de concourir. Si le jury, composé de personnes extérieures à la commune, a nécessairement dû faire un choix, tous les participants sont à féliciter pour la qualité de leurs aménagements floraux.

Catégorie « jardins visibles de la rue » :

1. LE STUM Josette - La Forêt
2. ROUSSELAT Roger - Les Quatre Chemins
3. POSTIC Marie - Route Neuve
- 4 ex aequo. CARIOU Jeanne - Route Neuve
LE CAM Valérie - Kergroas

Façades

1. LE MENN Suzanne - Kerdilès
2. QUILLIEN Maria - Kervéleyen

COMPOSTAGE

Que faire des tontes de pelouse ? Une question souvent posée et qui connaîtra peut-être un début de réponse dans l'opération menée au niveau de l'ensemble de la Presqu'île de Crozon. La Communauté de Communes a en effet fait l'acquisition d'un important stock de « composteurs » permettant de réaliser du terreau à partir des tontes de pelouse, des fleurs fanées, des feuilles mortes, des épluchures, etc... Ces composteurs vendus 150 francs l'unité (leur prix réel d'achat par la Communauté de Communes est d'environ le double) ont tous trouvé preneurs en quelques jours. Une nouvelle commande étant envisagée, les personnes intéressées sont invitées à le faire savoir en mairie.

LE LONG VOYAGE DE SAINT-MICHEL...

Les communes ont aujourd'hui le souci de conserver et de promouvoir leur patrimoine. Outre le devoir de transmission de générations à générations, il y a là aussi une source de développement touristique.

Ainsi, depuis plusieurs années, Landévennec a entrepris de nombreuses restaurations au niveau de l'église paroissiale (statues, tableaux, bannières, parements extérieurs,...). Ces travaux ont été rendus possibles grâce à d'importantes aides financières obtenues auprès du Conseil général, du Conseil régional, de l'Etat auxquelles se sont ajoutées les participations locales de la paroisse et du Syndicat d'Initiative.

Il n'est donc pas étonnant que l'association Buhez qui regroupe les musées de Bretagne ait sollicité le prêt de la statue de Saint-Michel pour son exposition « l'Art et la matière » consacrée à la restauration et à la conservation des statues polychromes. Saint-Michel a ainsi quitté son socle situé au-dessus de la grande porte de l'église pour s'exposer d'abord à Vannes, puis à Morlaix, Rennes et Nantes. Il nous reviendra seulement en décembre 1998 ! Un long voyage au cours duquel Saint-Michel sera notre « ambassadeur ».

JUBILE SACERDOTAL

L'Abbé Jean HILY, Recteur de la paroisse, fêtera ses cinquante ans de prêtrise le 27 juillet au cours d'une cérémonie présidée par Monseigneur FEIDT, archevêque de Chambéry et à laquelle participera également le Père Abbé.

A cette occasion, un cadeau lui sera offert. Une urne est placée en mairie pour recueillir les dons de tous ceux qui souhaiteraient s'associer à ce cadeau.

UN NOUVEL AGENT O.N.F AU FOLGOAT

Originaire de la région de Paimpol et précédemment en poste en Forêt de Perseigne (Sarthe), Jean Paul LE ROL prendra au début de juillet ses fonctions d'agent de l'Office National des Forêts au Folgoat. A lui-même, à son épouse et à ses deux enfants, nous souhaitons la bienvenue.

DES VISITES

Au travers de son histoire, étroitement liée à celle de l'abbaye, la commune entretient des liens avec The Lizard en Cornouailles anglaise (officiellement jumelée avec Landévennec) et avec la petite commune de Cavron - Saint-Martin dans le Pas-de-Calais (fuyant les invasions normandes les moines se réfugièrent dans cette région au début du 10e siècle).

Après nos amis de Lizard qui nous ont visités en avril, une délégation de Cavron - Saint-Martin séjournera à Landévennec du 8 au 11 juillet.

Un voyage en Cornouailles anglaise est prévu l'an prochain.

PROMENADE...

Le Syndicat d'Initiative projette d'organiser une promenade dans la région de Rochefort en Terre - La Gacilly (Morbihan) en principe le samedi 30 août. Des précisions seront données d'ici-là mais les personnes intéressées peuvent déjà le faire savoir auprès des responsables du Syndicat d'Initiative.

UNE COUELLE

Le Syndicat d'Initiative vient de faire réaliser une série de coupelles en métal argenté reprenant le blason de la commune. Ces coupelles sont disponibles en mairie au prix de 50 francs (60 francs en cas d'expédition).

UN PORTE-CLES

Un porte-clé avec jeton (type jeton pour caddies de supermarché) sera mis en vente au musée à la fin de juillet au prix de 12 francs. L'illustration a été conçue à partir d'un ancien manuscrit de Landévennec.

Le musée propose également des tee-shirts.

A LIRE...

- * L'association crozonnaise « Etre daou vor » (= entre deux mers) édite annuellement une revue de grande qualité consacrée à la Presqu'île de Crozon. La publication de cette année concerne l'Aulne maritime et intéresse donc tout particulièrement Landévennec. En vente en de nombreux points de la Presqu'île.
- * Le numéro spécial d'été du « Presqu'ilien » (revue éditée par l'ULAMIR) aura pour thème la randonnée et proposera différents itinéraires au travers du Pays du Ménez-Hom Atlantique. En vente au « Saint-Patrick ».
- * La revue « Pays de Bretagne », dans son hors-série « Balades 97 », propose différents itinéraires en Bretagne dont l'un à Landévennec. En vente chez les marchands de journaux.
- * Une page d'histoire en Presqu'île de Crozon, de la préhistoire à la fin du 19e siècle (tome I).

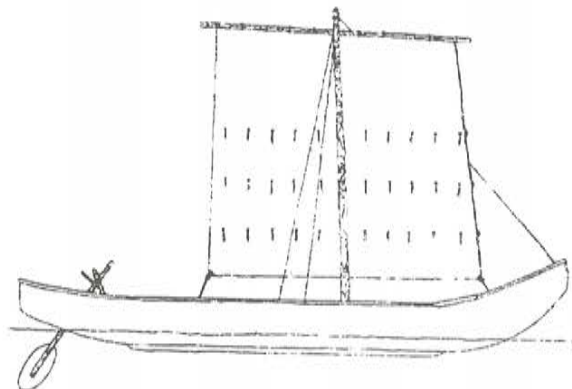
Un ouvrage de Marie-Françoise BONNEAU (de Crozon) à paraître en début d'été.

COURS DE BRETON

Le Parc d'Armorique se propose, si la demande était suffisante, de mettre en place des cours de breton au niveau communal ou intercommunal. Les personnes intéressées doivent prendre contact avec le Parc (Téléphone : 02 98 21 90 69).

UN BATEAU EN CUIR !

Landévennec s'est associé au projet d'un groupe de personnes d'Hanvec qui réalisent actuellement un bateau médiéval en cuir (type curragh irlandais) avec l'intention de franchir la Manche sur la trace (inverse !) des premiers moines navigateurs celtes. Si tout se passe comme prévu, la mise à l'eau du bateau se ferait à Port Maria à la fin d'août ou en septembre.



ANIMATIONS DE L'ETE

- 19 juillet Semi-marathon
- 25 juillet Parades et aubades du bagad de Lann Bihoué (en fin de matinée)
- 9 août Concert orgue et bombarde (Roland GUYOMARC'H - Louis ABGRALL) dans le cadre des « Veillées du Parc d'Armorique »
- Eglise paroissiale - 20 h 45 - Entrée gratuite
- 17 août Fête des Hortensias
- 19 août Concert de violoncelle - Jean Jacques RISLER
- Eglise paroissiale - 21 h - Entrée gratuite
- 23 au 26 août Festival Louis JOUVET avec notamment une exposition « JOUVET et le Théâtre » présentée à la « maison Caër » et des soirées consacrées au théâtre et à la poésie mais dont la programmation n'est pas encore définitivement arrêtée.

Au musée de l'ancienne abbaye :

Jusqu'à la fin septembre, exposition intitulée « Petits enclos de Basse-Bretagne ».

A côté des célèbres enclos paroissiaux (St Thégonnec, Guimiliau,...), il y a bien des ouvrages, injustement méconnus, qui font la fierté de nos petits bourgs finistériens et méritent une visite.

A la galerie de M. PLANTEC :

- Exposition d'oeuvres de plusieurs artistes
- Causeries (à 20 h 30 - entrée : 30 francs)

13 juin	Yseult, ou les secrets du philtre
11 juillet	La renaissance celtique
8 août	Le granit
Septembre	soirée poétique (date non arrêtée).



LE PAYS TOURISTIQUE

Un outil de développement local

Dans le cadre du XI^e Contrat de Plan, l'Etat et la Région Bretagne ont désigné 24 « Pays Touristiques » dont celui des cantons de Châteaulin, Crozon et le Faou comme partenaires privilégiés en matière d'aménagement et de développement touristique.

Appartenir au territoire du Pays, c'est faire bénéficier les porteurs de projets touristiques, et donc l'économie locale, d'une ligne budgétaire spécifique dotée par l'Etat, la Région Bretagne et l'Europe (programme Morgane II). Par ailleurs, le Conseil général du Finistère, à travers sa politique de soutien au développement du tourisme, complète ces dispositions par un programme de mesures qui lui est propre.

Actuellement, en matière d'aménagement, le Pays du Menez-Hom Atlantique, travaille notamment sur la signalisation touristique à l'échelle des trois cantons, sur l'utilisation éventuelle de l'assiette de l'ancienne voie ferrée Châteaulin-Camaret comme axe de randonnée, sur la mise en valeur de l'Aulne maritime et de la rivière du Faou.

En terme de promotion, le Pays, outre l'édition et la diffusion de nombreux documents (guides, cartes, listes de meublés, affiches,...), participe aux salons touristiques (Rennes, Nantes, Paris,...)

Pour mener à bien les actions entreprises, le Pays Touristique travaille en étroite collaboration avec différents organismes : Etat, Région, Département, Chambres Consulaires, Comités Régional et Départemental du Tourisme, Parc d'Armorique...

En 1995, ce sont plus de 1.8 millions de francs de subventions qui ont été accordés pour des projets soutenus par le Pays Touristique.

En 1996, ces aides montaient à 7.7 millions de francs.

Quelle différence entre un Syndicat d'Initiative et le Pays Touristique ?

Un Pays Touristique n'est pas un Syndicat d'Initiative et n'a pas de vocation à l'être. La Charte Régionale des Pays Touristiques de Bretagne établie par l'Etat et la Région définit le Pays comme une structure de coordination en matière d'information, d'observation économique, de formation et de promotion touristique du secteur concerné. L'accueil des vacanciers est confié aux Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative.

Bien entendu, le Pays Touristique entretient des relations privilégiées avec les treize Syndicats d'Initiative et Offices de Tourisme de son secteur : Camaret/sur/Mer, Crozon-Morgat, Lanvéoc, Telgruc/sur/Mer, Argol, Landévennec, Le Faou, Châteaulin, Saint-Nic-Pentrez, Plomodiern, Ploëven, Plonévez-Porzay et Locronan.

Fonctionnement du Pays Touristique

Créé en 1993, sous le nom de « Association Touristique Centre Ouest Finistère », le Pays « Menez-Hom Atlantique » (appellation adoptée en 1996) est une association organisée autour d'un Bureau, d'un Conseil d'Administration (incluant toutes les communes participant au financement ainsi que le Parc d'Armorique, les Chambres Consulaires, les Conseillers généraux des trois cantons, les Offices de Tourisme,...) et d'une équipe technique.

Les communes :

Camaret/sur/Mer, Roscanvel, Crozon-Morgat, Lanvéoc, Telgruc/sur/Mer, Argol, Landévennec, Trégarvan, Dinéault, Châteaulin, Port-Launay, Saint-Ségat, Saint-Coulitz, Cast, Quéménéven, Locronan, Kerlaz, Plonévez-Porzay, Ploëven, Plomodiern, Saint-Nic-Pentrez, Le Faou, Rosnoën (soit 23 communes).

Le Bureau :

Présidente	: Yolande BOYER, Maire de Châteaulin
Vice-Présidents	: Louis BARGAIN, Adjoint au Maire Camaret/sur/Mer Yves LE GAC, Maire de Plonévez-Porzay Jean CRENN, Conseiller général du Faou Jean-Jacques FABIEN, Conseiller général du canton de Crozon Kofi YAMGNANE, Conseiller général du canton de Châteaulin
Trésorier	: Jean-Yves NICOT, Adjoint au Maire de Locronan
Secrétaire	: Roger LARS, Maire de Landévennec
Membres	: Madeleine FABIEN, Adjointe au Maire de Crozon André MONCHY, Adjoint au Maire de Trégarvan Robert LE GARREC, Maire de Rosnoën Daniel MAGNEN, Maire de Telgruc

L'équipe technique :

Directeur	: Jean Paul URIEN
Assistante technique	: Marie Noëlle DELBEKE
Secrétaire	: Danielle BOURVEN

**Contact : Pays du Menez-Hom Atlantique
Maison du Tourisme
B.P. 45
29160 CROZON**

**Tél. : 02 98 26 17 18
Fax : 02 98 26 11 63**

PONT DE TERENEZ

La construction d'un nouveau pont permettant de franchir l'Aulne se présente comme un projet de première importance pour toute la Presqu'île de Crozon et tout particulièrement pour Landévennec.

L'importance de ce dossier apparaît tout d'abord naturellement dans l'urgente nécessité de remplacer l'ouvrage actuel atteint par l'alcali-réaction de son béton et pour lequel les travaux d'entretien conduiraient, à terme, au coût d'une construction neuve (le pont fait actuellement l'objet d'un suivi régulier afin d'assurer la transition avec le futur ouvrage).

Si la nécessité de construire un nouveau pont est incontestable, ce projet impose toutefois une vigilance toute particulière au niveau de son implantation dans un site tel que celui de l'estuaire de l'Aulne dont tout le monde s'accorde à reconnaître la beauté préservée.

Outre le pont en lui-même, les voies d'accès engendreront également des perturbations qu'il n'y aura pas lieu de négliger, sur les plans environnemental et agricole notamment.

Afin que chacun puisse connaître l'évolution de ce projet, nous avons décidé de diffuser, au travers de ce bulletin, les informations que nous pourrions recueillir.

Un « Comité de pilotage » présidé par Louis COZ, Président de la Commission des Infrastructures et de l'Aménagement (la C.I.A. dit-on !) au Conseil Général a été mis en place. Outre l'équipe technique, il comprend notamment le Député de la circonscription de Châteaulin, les Conseillers généraux et Maires des cantons de Crozon et du Faou, la Marine Nationale, le Service Départemental de l'Architecture (« Bâtiments de France »), la Direction Régionale de l'Environnement. Ce comité ne s'est réuni pour l'instant qu'une seule fois, le 4 février dernier en présence de Charles MIOSSEC, Président du Conseil Général. Nous donnons ci-après les éléments communiqués à cette occasion.

I. Historique de l'ouvrage actuel

La construction des piles de l'ouvrage de franchissement de l'aulne commença en 1914. Arrêtés durant les hostilités, les travaux redémarrent en 1921 pour s'achever en 1925.

Cet ouvrage initial a été détruit en 1944 par fait de guerre et la conception et la réalisation de l'ouvrage actuel, notamment le tablier et les pylones, datent de 1951. Seules les piles de l'ancien ouvrage datant de 1925 ont été conservées.

II. Problèmes posés par l'ouvrage actuel

Cet ouvrage datant de 1951 souffre d'un phénomène d'alcali-réaction qui affecte l'ossature porteuse de l'ouvrage et notamment les pylones et les massifs d'ancrage.

Il s'agit d'un phénomène irréversible, lié à une incompatibilité chimique du ciment et des granulats qui engendre une destruction lente mais progressive des qualités mécaniques du béton.

Actuellement, l'ouvrage fait l'objet d'une surveillance renforcée (visite d'inspection tous les 3 mois). Les études et les investigations menées ont montré que l'ouvrage répondait correctement aux sollicitations auxquelles il était soumis.

Néanmoins d'une part des travaux confortatifs ont été nécessaires.

III. Les décisions du Conseil Général

Lors de sa séance du 29 mai 1995, l'Assemblée Départementale a décidé d'entreprendre les études de faisabilité d'un ouvrage neuf. Cette décision a été prise en analysant et en comparant le coût des travaux à moyen et à long terme, les garanties, les contraintes d'exploitation et de chantier, les possibilités d'amélioration de la desserte de la Presqu'île...

Après une recherche des tracés possibles, deux grandes familles de solutions ont été retenues :

- ⇒ la reconstruction à proximité immédiate de l'ouvrage actuel*
- ⇒ un nouveau franchissement en aval avec rectification de la RD 791*

La Commission Permanente du Conseil Général a décidé le 6 mai 1996 de poursuivre les études sur la base de ces deux familles de solutions et a demandé qu'une équipe pluridisciplinaire soit mise en place pour mener à bien les études de ce projet.

La consultation des bureaux d'études spécialisés dans les différents domaines a eu lieu dans la perspective de constituer cette équipe pluridisciplinaire.

Fin décembre 1996, cette équipe a été constituée de la façon suivante :

- Etude technique de l'ouvrage de franchissement : SETRA (Service d'Etudes Techniques des Routes et Autoroutes)*
- Etude architecturale de l'ouvrage de franchissement : Cabinet LAVIGNE*
- Etudes d'environnement et de paysage : SMA Ingénierie*
- Coordonnateur de sécurité pour la phase conception des études : SMA Ingénierie*
- Etudes géotechniques : Laboratoire Régional de l'Equipeement de Saint Brienc*
- Levés topographiques : Cabinet JAVRE*
- Coordination de l'étude et des tracés routiers : Direction des Routes Départementales du Conseil Général.*

IV. Les objectifs et le calendrier

*** Février 1997**

- Présentation officielle de l'équipe pluridisciplinaire qui travaillera sur le projet.*
- Détermination des objectifs et du calendrier de l'étude.*

*** Juin 1997**

- Détermination de deux ou trois tracés plus précis dans les fuseaux d'étude après que les levés topographiques, les études géotechniques et une première approche environnementale aient été effectués. Esquisses des ouvrages de franchissement établies.

- Validation de ces tracés par le Comité de Pilotage.

*** Juin à novembre 1997**

- Etude des avant-projets des différentes solutions sur l'ouvrage de franchissement et sur les tracés routiers.

- Comparaison des différents projets sur les plans technique, économique et environnemental

- Consultation des différents services : Marine Nationale, Architecte des Bâtiments de France, Direction Régionale de l'Environnement.

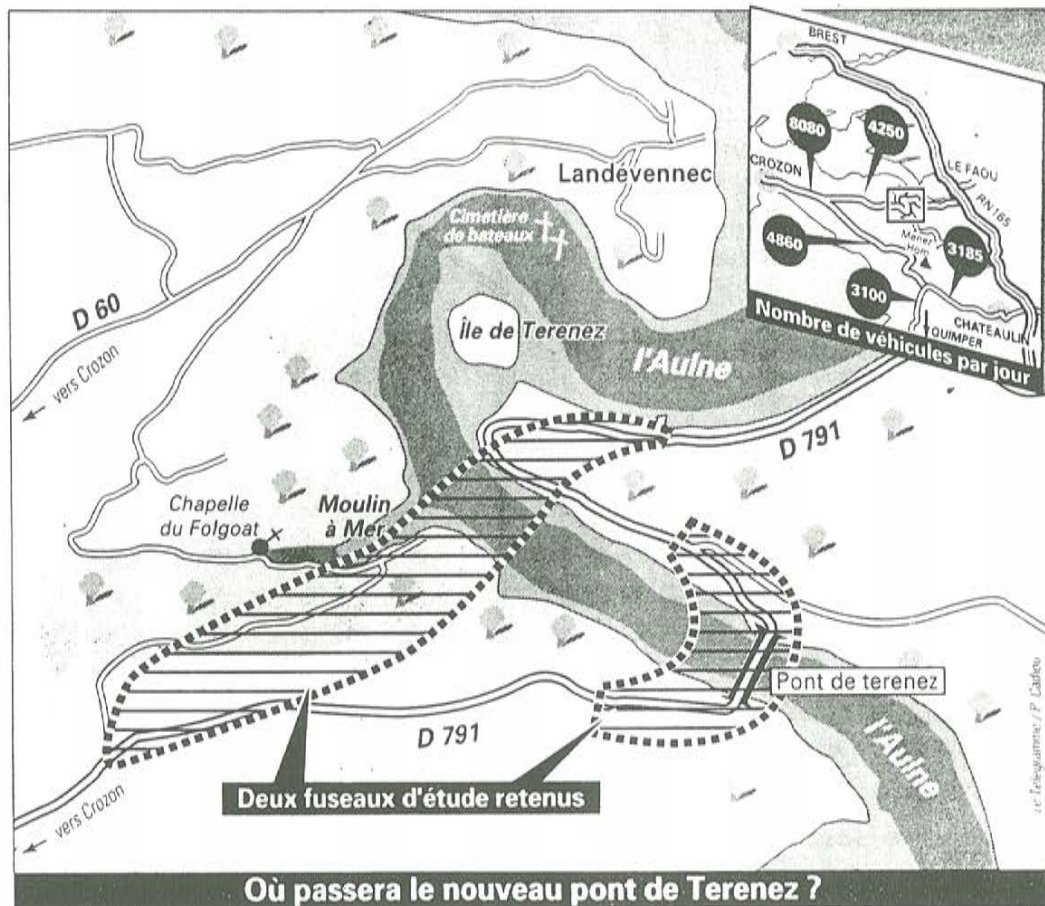
- Détermination des procédures administratives.

*** Décembre 1997**

- Synthèse de l'ensemble de ces études et Comité de Pilotage pour validation et proposition sur la suite qu'il convient de donner.

A cette phase et selon la conclusion des études et l'avis du Comité de Pilotage, un projet pourrait être retenu.

Au moment où nous préparons ce bulletin, un retard apparaît déjà au niveau du calendrier car la réunion prévue en juin pour valider les quelques tracés n'est toujours pas programmée.



Extrait du « Télégramme » du 5 février 1997

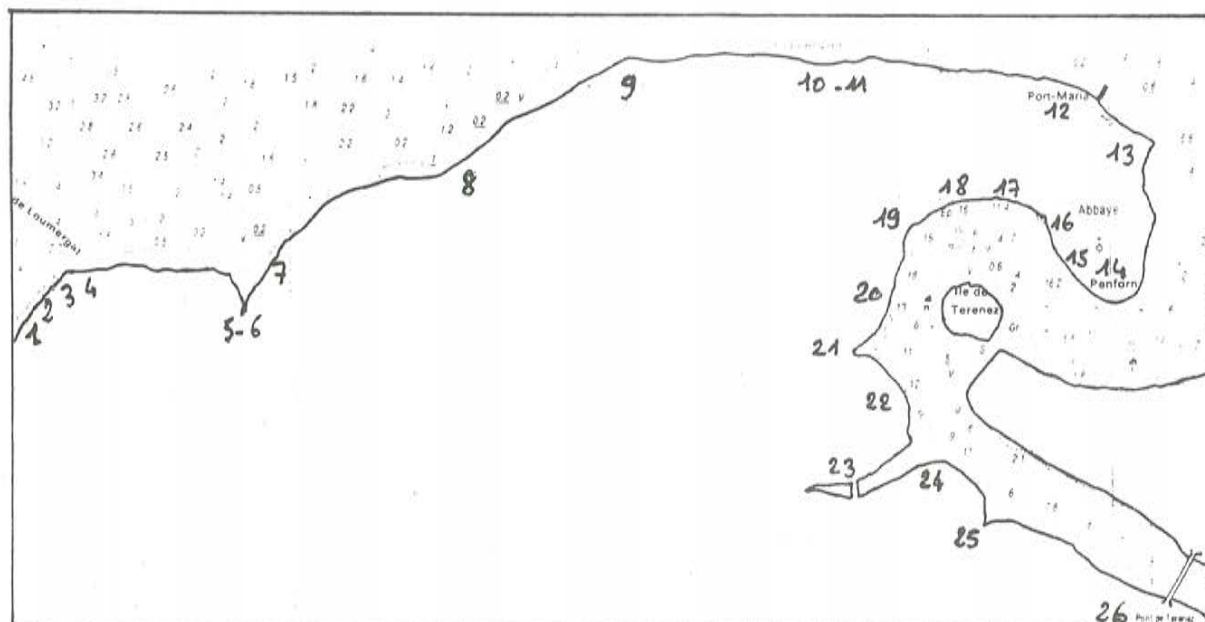
TOPONYMIE COTIERE
de Lomergat au Pont de Térénez

Avec le temps, certains noms de lieux se transforment, disparaissent même quand ils perdent de leur utilité. Nous avons voulu rassembler ici tous les toponymes, plus ou moins connus, qui ont été portés à notre connaissance pour le littoral allant de Lomergat au Pont de Térénez.

Repère	Dénomination usuelle	Observations
1	Lomergat	
2	Garrec ar vran	<i>Rocher du Corbeau.</i> Appellation peu usitée.
3	Garrec al louarn	<i>Rocher du Renard.</i> Appellation peu usitée.
4	Beg Garrec Vern	<i>Pointe du rocher jaune.</i> Appellation peu usitée.
5	Le Loch (Al Loc'h)	Ce terme, d'origine celtique, difficilement traduisible, correspond à un étang littoral peu profond et vaseux. A rapprocher des lochs écossais.
6	Stolen (du Loch)	Improprement traduit par <i>étang du Loch</i> . Zone vaseuse d'eau saumâtre en liaison directe avec la mer.
7	Cap Loc'h	<i>Pointe du Loch.</i>
8	Pleg don	<i>Pli profond.</i>
9	Beg du	<i>Pointe noire.</i>
10	Sillon des Anglais	Toponyme ancien qui serait à rapprocher des incursions des Anglais venus piller l'abbaye aux 14 ^e et 17 ^e siècles. Auraient-ils débarqué en ce lieu ? Peut-être mais ceci n'est qu'hypothèse...
11	Stolen (du Sillon des Anglais)	Partie vaseuse se trouvant entre le sillon et la forêt domaniale. Cf n° 6 (stolen du Loch).
12	Port Maria (Porzh Maria)	. La mention la plus ancienne que nous ayons retrouvée pour ce terme correspond à l'acte de sépulture de Louis BOUZENNEC, matelot au service du Roy, noyé à « pors maria » le 29/10/1780. . La première cale fût construite en 1867-68. (cf. bulletin n° 20 - juin 1991).
13	Le Pâl	Sillon et vasière. Le terme « pâl » pourrait provenir de « <i>pieux</i> » et serait à rapprocher des pêcheries qui ont existé dans ce secteur jusqu'aux 17 ^e - 18 ^e siècles (cf. bulletin n° 24 - juin 1993).
14	Penforn	A l'origine, Penforn correspondait à la métairie de l'abbaye située plus près du Pâl. Le nom Penforn est aujourd'hui attaché à la pointe.

15	Rocher du moine	Rocher se trouvant dans la propriété de l'abbaye et ayant une apparence humaine. La légende veut qu'il corresponde à un moine pétrifié en expiation de ses péchés.
16	Porz Even	Even pourrait être un nom d'homme.
17	Porz Styvel	Appellation peu usitée. Styvel correspond à un point d'eau (source) important.
18	Rocher de la mort	Appellation récente correspondant à un rocher émergeant du taillis. Superbe point de vue.
19	Bel Adour	Peut-être une francisation de « Gwella dour », la meilleure eau ?
20	Garrec Vríz	Rocher gris.
21	Porz Coz	. <i>Vieux port</i> (dans le sens de crique abritant quelques bateaux. . Les Anciens utilisaient plus volontiers l'appellation « Poul bec'hen » pour désigner cette grève. Faut-il voir un rapport avec « bejin », le goémon ?
22	Penn ar Garrec	Pointe du Rocher.
23	Moulin Mer (Veille Vor)	Ancien moulin (cf. bulletin n° 10 - juin 1986).
24	Porz an Treiz	. « <i>Port</i> » du passage . Cale - Correspond à l'ancien passage qui a précédé le pont de Térénez. La cale actuelle a succédé à une cale plus ancienne qui se trouvait à une centaine de mètres plus en amont. . L'appellation « Porz an Treiz » disparaît progressivement au profit de « Cale du Moulin Mer ».
25	Porz al lestr	al lestr pourrait signifier le navire.
26	Pont de Térénez	

R LARS.



CHENAPANS DU SIECLE DERNIER

C'était il y a juste 100 ans, le 1er février 1897...

En début de matinée, Marie Anne HERROU, la débitante du « Lion d'Or » (1), vient de s'apercevoir qu'il manque de l'argent dans le tiroir de son comptoir. Il faut dire qu'elle avait tenté le diable en le laissant entrouvert ! Mais tout de même...

Les soupçons se portent immédiatement sur un enfant de 12-13 ans aperçu la veille dans le bourg en compagnie de trois autres adolescents, tous étrangers à la commune.

Informé par Marie HERROU, Yves GARREC, préposé des Douanes, et Joseph MIDY, un second-maître de mousqueterie, partent aussitôt à la poursuite des quatre gaillards.

Ceux-ci ont franchi la rivière au passage de Penforn et se sont dirigés vers Le Faou, s'arrêtant à Gorre Selliou au débit de Madame FITAMENT. C'est là que Yves GARREC et Joseph MIDY les retrouvent.

Interrogés, nos quatre chenapans ne tardent pas à reconnaître le vol. Ils sont alors ramenés à Landévennec où le maire, Eugène GILBERT, les interroge vers trois heures de l'après-midi.

Henri BOURDELLEC (13 ans), Jean LELIAS (15 ans) et Sylvestre HERROU (13 ans) avaient quitté Brest le samedi 30 janvier par le bateau de Lanvéoc avec, selon leurs dires, l'espoir de trouver du travail dans cette localité. Au cours de la traversée, ils lieront connaissance avec Emile GAUTIER, un jeune Nantais de 16 ans.

Henri BOURDELLEC, originaire de Rosnoën, est orphelin de père. Sa mère est blanchisseuse à Recouvrance.

Jean LELIAS a, quant à lui, perdu sa mère voilà 8 ans. Son père, un ouvrier mécanicien du port militaire, s'est remarié et a eu deux autres enfants. LELIAS ne travaille plus, ayant quitté son emploi d'apprenti ferblantier il y a un an. A la suite d'une fracture de la jambe, explique-t-il... Au cours de l'interrogatoire, il aura réponse à tout !

Sylvestre HERROU, le fils d'une marchande de légumes de la rue Coat ar Gueven à Brest, est également orphelin de père. Il a quitté l'école voici un mois. Il a connu Jean LELIAS en rôdant autour des boutiques du Champ de Bataille où tous deux dérobaient friandises et marrons aux marchands de la place. Un autre camarade commun, un certain ROUE, n'a pas été de l'expédition de Landévennec : il se trouve en maison de correction ! Il semblerait que LELIAS qui possède de la famille à Lanvéoc, ait promis à HERROU de l'aider à trouver une place de gardien de vaches dans une ferme.

Quant à Emile GAUTIER, apprenti cordonnier à Saint-Malo, il est arrivé à Brest il y a environ un mois avec 45 francs en poche, à la recherche d'un travail. Il

loge au port de commerce, chez la débitante BESCOND. Ne trouvant pas d'emploi, il se décide de rentrer à Nantes et prend le bateau de Lanvéoc. BOURDELLEC, LELIAS et HERROU se proposeront pour lui indiquer la route...

Nos quatre gaillards arrivent à Landévennec le dimanche soir et passent la nuit à Gorréquer dans la grange LE STUM.

Le lendemain matin, on les trouve au bourg, chacun de son côté, mendiant son pain.

Dans l'esprit de BOURDELLEC, il ne semble y avoir qu'un pas, vite franchi, entre mendicité et vol : ôtant ses sabots qu'il laisse auprès de la porte, il entre au « Lion d'Or ». LELIAS, qui semble être le meneur, fait le guet à proximité. L'un des tiroirs du comptoir étant entrouvert, il n'est guère difficile d'y dérober l'argent qui s'y trouve. De « l'argent blanc » : trois pièces de 2 francs et une pièce de 1 franc. En tout sept francs. Un autre tiroir est également visité mais celui-ci, ne contenant que des papiers, n'est guère intéressant.

Leur larcin commis, nos jeunes délinquants ne vont évidemment pas s'attarder dans le bourg. Utilisant le passage de Penforn, ils prennent la route du Faou, s'arrêtant au débit tenu par Madame FITAMENT, la tante d'Henri BOURDELLEC. C'est là qu'ils seront rattrapés.

Après leur interrogation par Eugène GILBERT, nos quatre chenapans sont dirigés vers la gendarmerie d'Argol, récemment créée (1895).

R. LARS.

- (1) Le « Lion d'Or » semblerait correspondre à la maison BOUSSARD, rue St Gwenolé (rue de l'église) - Références cadastrales actuelles A 1090.
Voir à ce sujet « L'animation commerciale à Landévennec au début du siècle ». Jean Noël EON. Bulletin n° 8 - juin 1995.

Sources : Archives municipales

Journal « Le Bas Breton » (6/02/1897).

Eugène-Méry VINCENT

dit Eugène-Hervé

1869 - 1906

« J'aime Paimpol et sa falaise,
Son église et son doux Pardon ;
J'aime surtout la Paimpolaise
Qui m'attend au pays breton ! »

Un air tant de fois fredonné et que nous devons à Théodore BOTREL (Dinan 1868 - Pont Aven 1925).

S'il est permis de discuter le folklore excessif de ses mélodies, il faut tout de même reconnaître une notoriété certaine qui lui valut - et lui vaut encore - le qualificatif de barde de la Bretagne.

En feuilletant deux de ses ouvrages : « Chansons de chez nous » (1898 avec plusieurs rééditions) et « Chansons de la Fleur de Lys » (1899), vous serez sans doute étonnés de constater que les illustrations sont l'oeuvre d'un certain Eugène-Hervé VINCENT de Landévennec.

Si tout naturellement le rapprochement se fait immédiatement avec la famille VINCENT qui résida à l'abbaye de 1825 à 1843 et au sein de laquelle architectes et artistes se succédèrent de générations en générations, on s'interroge tout de même car les VINCENT ont quitté Landévennec à la fin de 1874, date à laquelle Henri VINCENT cède sa propriété de Belle-Vue à la famille BAVAY.

Il s'agit pourtant bien de « nos » VINCENT...

Dans un bulletin précédent (1), nous avons vu qu'Henri Sully VINCENT, fils d'Aristide, vient vers 1855 habiter la maison que son père venait de faire bâtir à Belle-Vue. Marié en 1866 à Caroline (2) LE MIGNON de Roscanvel, il aura trois enfants, tous nés à Landévennec : Léon (1866), Eugène-Méry (1869), Louis (1873).

L'illustrateur de BOTREL n'est autre qu'Eugène-Méry, le second fils, né le 16 novembre 1869 et qui se fait appeler Eugène-Hervé. Il ne vit guère à Landévennec plus de cinq ans car la famille quitte Belle-Vue à la fin de 1874 pour Crozon où Henri VINCENT s'essaie à l'ostréiculture dans le secteur de « Rozan » (près du four à chaux de l'Aber) avant de s'installer à Paris en 1876 où il occupe un modeste emploi dans un atelier d'architecte.

Ce que nous savons d'Eugène-Hervé VINCENT, nous le devons essentiellement à l'ouvrage autobiographique de Théodore BOTREL, « Les souvenirs d'un barde errant » (3), les deux hommes s'étant liés d'amitié lors de leurs scolarités primaires chez les Frères à Paris au cours des années 1876-1880.

Lisons BOTREL :

« Je fus écolier chez les Frères jusqu'à l'âge de onze ans et demi, soit quatre années, durant lesquelles, ainsi que les peuples heureux, je n'eus pas d'histoire. J'allais chaque matin à l'école bien docilement avec notre voisine, d'abord, puis, moins sagement, plus tard, en y conduisant moi-même mon jeune frerot.

Je n'y eus jamais d'autre Directeur que le Frère Alton-Marie que je vous silhouettais l'autre jour, ni d'autre Sous-Directeur que notre Professeur de Dessin, bon religieux au visage grave et doux, encadré par une longue barbe grise qui nous impressionnait fort. Celui-là eut une grande influence sur plusieurs d'entre nous auxquels il donna, peu à peu, « des yeux artistes », comme il disait. On le nommait : Frère Scipion et le nom convenait admirablement à cet homme épris doublement de Rome : pour sa gloire artistique et sa pompe chrétienne. Elève d'Ingres et de Flandrin, hautement apprécié par ses anciens camarades d'ateliers, il recevait, dans son humble cellule, les plus illustres visiteurs. Mais nul de nous ne soupçonna jamais son véritable nom ; il était décoré, mais on ne vit jamais un ruban égayer la bure sombre de sa robe. Et, cependant, nous admirions son prestigieux talent ; lorsque son pinceau magique créait et faisait défiler sous nos yeux émerveillés d'interminables théories de Saints et de Saintes, au long des murs de trois chapelles qu'il dut décorer successivement, l'heure de la tourmente religieuse survenue : au 22 de la rue du Général-Foy, d'abord ; puis, au numéro 40 de la rue du Rocher ; et, enfin, 7, rue de la Bien-Faisance, où ses fresques subsistent toujours.

Il eut, forcément, ses préférés dont, d'emblée, j'eus l'honneur d'être. En ces temps-là, nos écoles étaient encore officielles et c'est pourquoi son vaste atelier était doté, par la Ville, d'une collection de moulages d'Antiques assez complète. Il nous les détaillait, nous les expliquait avec amour, nous en faisant comprendre l'idéale beauté, comme - au cours de nos promenades - celles, adorable, des paysages de France. J'y gagnai un agréable savoir-faire de peintre et de pastelliste qui, si j'en juge par quelques esquisses encadrées par mes parents et que je possède encore, se serait, peut-être, développé en un gentil talent. Elève d'Ingres, mon professeur me dota de son violon.

Mais un de mes petits camarades, Breton comme moi, Eugène-Hervé Vincent, de Landévennec (comme il aimait à signer ses oeuvres), fit lui, dès ses débuts, le plus grand honneur à son vieux maître ; aussi le fit-il entrer, plus tard, dans l'atelier de Gérôme, à l'Ecole des Beaux-Arts ; et, de l'avis unanime de ses condisciples, nul doute qu'il ne fût devenu, par la suite un de nos plus fameux artiste, s'il ne s'était éteint, prématurément, miné par l'alcool, dans un asile d'aliénés.

A dix ans, nous avions fondé, tous deux, en cachette, un journal satirique - manuscrit, bien entendu - baptisé « Le Petit Bavard », dont j'assumais, à moi seul, toute la rédaction et qu'il illustrait, lui, avec une facilité et une fantaisie étourdissante. Le feuilleton, imité de Montépin, alors en vogue, s'intitulait : « Jean-jean Louloup ». Quiconque voulait le feuilleter devait nous donner, préalablement, cinq plumes dites « têtes de mort » ou vingt billes. Nous n'en pondîmes guère que cinq ou six numéros, pour lesquels - si l'on pouvait les retrouver - j'offrirais volontiers, aujourd'hui, cinq caisses de plumes et vingt sacs de billes.

Vincent et moi restâmes toujours très unis et la Camarde seule a pu nous séparer. C'est lui que j'imposai à mon éditeur Ondet, quelques quinze années plus tard, pour illustrer les couvertures de mes premières partitions. Plusieurs de ces lithographies : la Fanchette, la Ronde des châtaignes, la Jalouse, l'Océan, la Voix des Genêts, le Patour, Debout les gâs, le Cloarec, - sont admirables. Un peu plus tard, au Port-Blanc, sous mes

yeux ravis et ceux amusés d'Anatole Le Braz, il illustra magistralement mon volume « Les Chansons de Chez nous ». Après quoi il n'eut que juste le temps d'achever - entre deux crises de folie - l'illustration de mes « chansons de la Fleur-de-Lys » avant que de mourir dans un cabanon de Villejuif. Etudiant, il ne se désaltérait déjà qu'avec de l'absinthe ; soldat au 5e Cuirassiers, à Cambrai, il s'inondait de genièvre ; en Bretagne, il buvait « la goutte » à même la bouteille, par fanfaronnade (il la nommait son « petit lait »). Un vrai suicide, quoi !... Pauvre Vincent ! C'est ton exemple tragiquement lamentable qui a fait de moi, de bonne heure, l'anti-alcoolique irréductible que je suis demeuré depuis. »

Plus loin, Théodore BOTREL évoque la belle saison qu'il passait à Port-Blanc. Il y accueillait Eugène-Hervé VINCENT :

« Est-il besoin de dire que c'est avec la plus grande impatience que nous attendîmes la venue des beaux jours pour rallier le joli Port-Blanc ? »

Ce n'est plus à Ker-Bruc que, l'été enfin venu, nous logeâmes, cette fois, mais dans une des petites maisons que venait d'acquérir, face au large, Le Braz.

L'aubergiste Le Roux, faisant construire, sur ces entrefaites, une petite villa au bas du rocher de la « Sentinelle », en bons Prévoyants de « l'Avenir », nous la louâmes, d'avance, pour les vacances futures. Et c'est dans ces deux beaux logis, où nous lui donnions l'hospitalité, qu'Eugène Vincent, le bon Breton de Landévennec et mon ami de jeunesse, fit toutes les illustrations de mes *Chansons de chez nous*. Anatole Le Bras, qui en suivit l'éclosion au jour le jour, l'a dit dans sa préface. Tout Port-Blanc y revit : le vieux puits de l'entrée de la « Sentinelle » avec sa « guette » ; le petit port où godille Jobic et où sont échouées les barques des Bitous, des Le Gars et des Cloarec ; la « batterie des Voleurs » où rêvent, pipe au bec, nos bons amis les douaniers Thos et Quéréel ; la chapelle millénaire et son calvaire réparé, hélas ! et rajeuni par Hernot ; tous les creac'hs » et toutes les îles ; et même la maison de Le Barz où, en tête de *Dors, mon gâs*, le tout petit Robert - l'une des premières victimes de la grande guerre - et qui venait de naître est bercé par « Magué » qui risque, elle, ses premiers pas. Le marin de la « *Fanchette* et des *Châtaignes*, c'est Vincent en personne ; les trois messieurs qui, plus loin, regardant les Gouriec revenir de la pêche, leurs engins sur l'épaule, sont Le Braz, Verchin et Gélard ; le morûtier de *Mon gâs d'Islande*, c'est moi-même, suroît en tête ; l'eau glauque où flotte la *Vilaine* agonisante, c'est celle de l'étang du Bois Le Pape ; la bonne femme en prière du *Voeu à Saint-Yves* et le *Tailleur de granit* sont la mère Toulouzan et son homme ; la *Paimpolaise*, enfin, dressée sur son rocher, la main droite en auvent sur ses yeux inquiets, c'est la jolie Anne-marie Poulneau qui en garda, depuis lors, le surnom. Oui, tout le Port-Blanc d'alors, vous dis-je, y est enclos, et c'est pourquoi (bien plus que pour mes oeuvrettes) le bouquin nous est très cher à cause de ses « fines images » (1).

Quant à la couverture, elle fut peinte, elle, par Vincent, à Douarnenez ; et c'est le petit village marin de Tréboul qui encadre le vieux « brezonnek » si fièrement campé dans le soleil couchant.

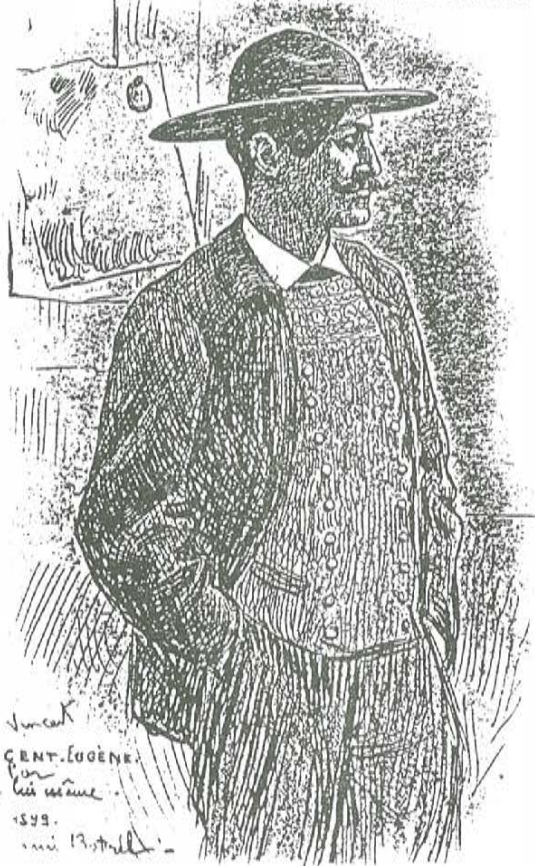
Le volume parut en 1898 et fut, tout de suite, très bien accueilli ».

Le récit de son ami Théodore BOTREL ne laisse vraiment aucun doute sur la vie dissolue qu'a menée Eugène VINCENT. Il n'a que 36 ans quand il décède en 1906, atteint de delirium...

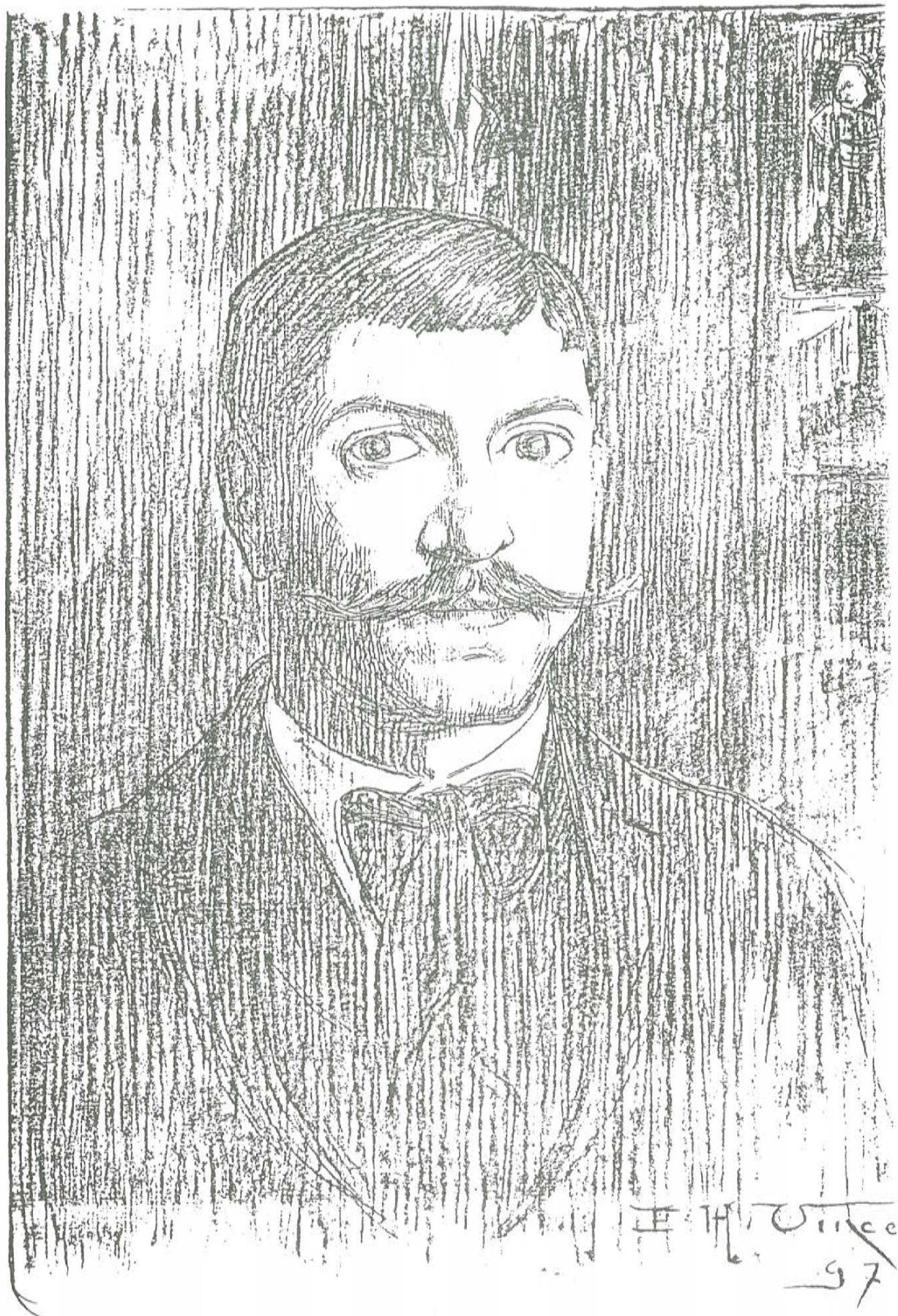
Notes :

- 1 - Bulletin n° 29 - janvier 1996 (« Il y a 150 ans, Aristide VINCENT créait Belle Vue »).
- 2 - Caroline LE MIGNON prénommée Marie-Caroline dans son acte de mariage (Roscanvel - 23/01/1866).
- 3 - « Les souvenirs d'un barde errant » - Théodore BOTREL
1926 - Librairie BLOND et GAY - Paris
Réédition 1988 - SALMON, éditeur - 35 Vézin le Coquet.

31. - Galerie des Artistes & Écrivains Bretons



Eugène Vincent, Peintre-dessinateur
né à Landévenec (Finistère)
Illustrateur des œuvres de Th. Botrel



Dessin au crayon d'Eugène-Hervé VINCENT (1897)
Format réel 195 x 270 mm environ
Selon toute vraisemblance, un auto-portrait

LA BERCEUSE DU VIOLONEUX



Musique de GASTON PERDUCET



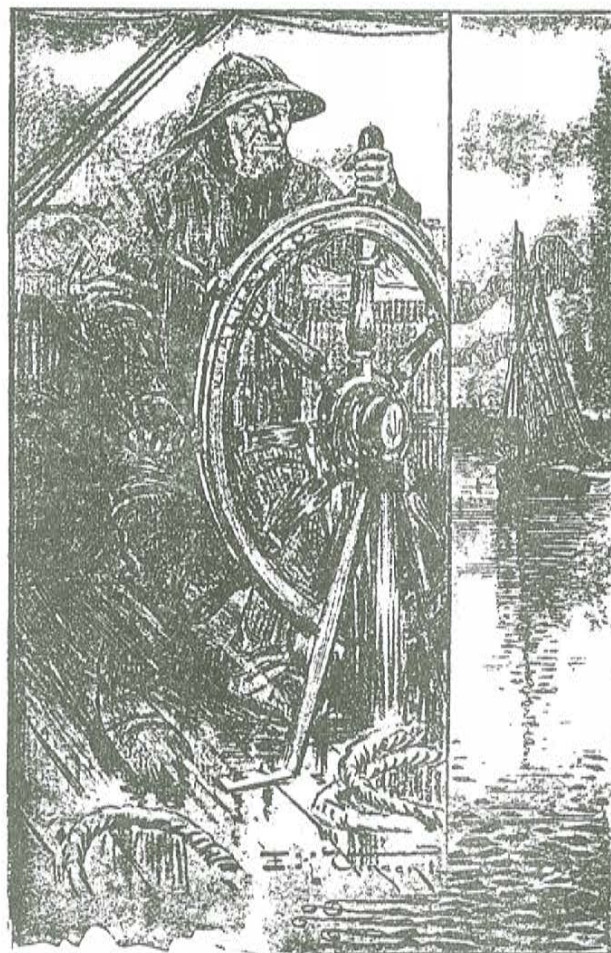
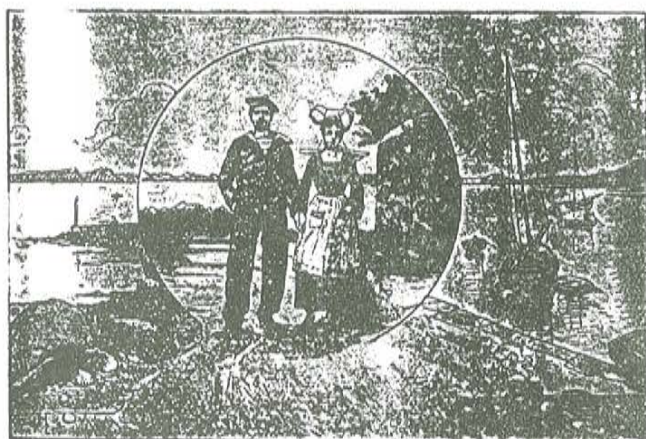
Dessins d'E-H. VINCENT

illustrant «Chansons de Chez Nous»

de Théodore Botrel

(Georges ONDET, éditeur, Paris 1898)





Dessins d'E-H. VINCENT extraits de

« Chansons de chez Nous ».

Chansons de "La Fleur de Lys"
(1792)

Debout, les gâs!



Paroles et Musique de:

de Théodore BOTREL

Le Chansonnier breton

Prix nets
Petit format: 0 ¹ 50
Piano: 1 ¹ 50

G. ONDET, Editeur, 83, F⁹ S^t Denis, Paris & chez KATTO à Bruxelles

Tous droits d'exécution de traduction & de reproduction réservés pour tous pays y compris la Suède, la Norvège, la Hollande, le Danemark & la Finlande



Dessin satirique d'Eugène-Hervé VINCENT

AOÛT 1944 - L'EXODE

« Quand la nostalgie remplace la mémoire ».

Lundi 21 août 1944 - Branle-bas de combat. L'ordre de quitter le bourg de Landévennec avait été donné à toute personne n'y ayant aucune attache particulière. Sont exemptés, les « notables » (Maire, secrétaire de Mairie, Recteur), ainsi que les vieillards, les handicapés et les personnes autorisées par les autorités occupantes à les assister. En tout de 25 à 30 personnes.

Les autres doivent partir en emportant un minimum de vêtements et de ravitaillement. Le rassemblement eut lieu sur la place de la Mairie et le départ fixé pour le début de l'après-midi.

Depuis le matin, une légère pluie avait envahi le pays et le ciel s'assombrissait. Au mois d'août, le spectre de la pluie devient une distillation de lumière diffuse sur le paysage et ce reflet ne pouvait qu'ajouter à l'angoisse ambiante des gens qui arrivaient par petits groupes, les bras chargés de valises, inquiets du sort qui les attendait.

Lentement, les charrettes et chariots des agriculteurs de la commune, réquisitionnés à cet effet descendaient la côte et venaient se ranger en ordre dans l'attente du départ (1).

Cela ne se passait pas sans cris et injonctions gutturales, sifflets, claquements de bottes des organisateurs de l'opération.

Chacun s'affairait, les charrettes étaient occupées par des familles qui cherchaient à se regrouper, ou simplement par affinité. Nous étions comme les autres groupes, essayant de rester ensemble. Nos valises furent embarquées dans les voitures, ainsi que le landau de notre petit garçon, caisse de bois laquée bleue montée sur quatre roues sans suspension, véritable article de guerre que nous étions encore heureux de posséder. Nous avions nos bicyclettes, nous n'étions d'ailleurs pas les seuls, ce qui nous permettait de transporter un supplément de bagages.

Après quelques palabres et ordres scandés en allemand, le convoi s'ébranlait et bientôt dans une première courbe de la route qui s'élevait, le clocher du bourg ne se voyait déjà plus dans la grisaille du crachin qui noyait le paysage. Nous étions tous inquiets à des titres divers : malheureux de quitter les siens, angoissés de l'avenir, de laisser sa maison, ses souvenirs, ses pauvres « choses » derrière soi. Combien de regards empreints d'une extrême tristesse, celui qui veut tout envelopper et garder présent la vision de sa terre et de son clocher. Combien à ce moment se sont demandés si ce départ n'était pas le dernier.

Et la route qui continuait de s'élever... C'est Belle-View et Kerbéron...

Des champs cultivés s'étendaient dans deux directions. La plupart se trouvaient à l'Ouest, au-delà de la rivière, là où la plaine s'incurve. Les charrettes avançaient dans la campagne, les chevaux mordaient pesamment le sol de leurs lourds sabots ferrés. Ils écrasaient parfois une bouse de vache, une branche tombée

dont le craquement surprenait la torpeur des voyageurs cahotés nonchalamment. Personne ne parlait, chacun était plongé dans un lourd silence. Une grosse larme parfois glissait lentement le long d'une ride profonde sur un visage flétri par la patine des ans. Seiz-Kroaz, Kergroas... la route continuait à se dérouler à chaque tour de roues accompagnée du piétinement scandé des chevaux. Route pierreuse, encaissée entre les hauts talus et les champs divisés en lopins irréguliers dans lesquels on pouvait voir des vaches et des chevaux, et plus bas, les méandres de la rivière.

La route tournait toujours et se perdait au loin sous le banc de brume et de grisaille de la pluie qui tombait toujours aussi fine et tenace. Neiscaouen, le Crip, Rangoulic, Ty-Page, la chapelle du Folgoat... C'était long, c'était lent ce voyage et pourtant nous étions toujours chez nous, dans un paysage qui nous était familier.

Bientôt on quittait le chemin bordé de grands arbres et on se retrouvait en bordure de l'Aulne, et de là le paysage s'étirait en une succession de collines boisées et de champs aux herbes grises jusqu'à la chaîne des monts d'Arrée et du Menez-Hom.

Subitement nous fûmes surpris par un arrêt brutal des voitures, des soldats armés courant en tout sens.

Tant bien que mal en remontant la colonne nous arrivâmes en les suivant à l'orée d'un bois au-dessous du Marros et là, allongés côte à côte dans un tapis de feuilles mortes, les corps de deux jeunes hommes affreusement mutilés s'offraient à nos regards. Nous demeurions bouleversés et horrifiés, mais très rapidement les soldats, mitraillette en bandoulière, nous écartèrent brutalement, « Los, schnell, raust... Terroristes... Terroristes ». Mais leurs menaces n'effrayaient plus personne. La force de l'habitude, probablement... A moins que ce ne fût un sentiment de révolte devant l'horrible vision des corps de ces deux martyrs. « Terroriste » comme si ce mot pouvait à lui seul justifier toute la cruauté, le sadisme et la barbarie de l'armée d'occupation, et je ne pense pas qu'on puisse exprimer plus simplement ce que éprouvions alors.

Lentement nous reprenions nos place et le convoi s'ébranlait.

L'Aulne coulait sombre et rapide, la vallée était grise et la masse obscure des monts s'estompait à l'horizon. La route serpentait toujours entre les cimes des pins noirs qui oscillaient au vent.

Le pont de Térénez (2) est rapidement traversé dans un charivari de madriers secoués et bousculés par les puissantes roues du charroi. Entre les fentes du tablier on voyait les rives de l'Aulne comme une dentelure ondoyante et plus loin sur la grande boucle de la rivière, elle miroitait comme du papier d'argent froissé.

A mesure que nous avançons, on sentait poindre une certaine inquiétude. Formulée d'abord timidement, l'interrogation gagnait d'une voiture à l'autre. « Mais où allons-nous ? », « Est-ce que ça va durer encore longtemps ? ». Et je ne sais par quelle source d'information, la rumeur s'était répandue, nous allions à Rosnoën.

Déjà le moral était meilleur, notre cohorte de réfugiés n'avait cependant rien à voir avec la débacle de 1940 où mobilisé de la Marine Nationale (3) avec des soldats réguliers de l'armée française, tous misérables et se repliant en désordre, honteux et gris de poussière des routes de la défaite, mêlés à la foule hagarde, affamée, désorientée des populations de Belgique et du Nord de la France, nous fuyions harcelés quotidiennement par les rafales des « Stukas » (4) ou le bombardement de l'aviation Italienne.

Mais je me perds dans mes souvenirs. Revenons à notre sujet. Effectivement nous allions à Rosnoën.

Pour relater ces faits nul besoin d'un effort de mémoire particulier, nul besoin non plus d'une documentation digne de foi et vérifiée. Ces événements sont encore présents et trop vivaces pour être oubliés. Pourtant un doute me vient sur la possibilité de raconter la suite parce que dès le premier soir notre colonne fut divisée en deux groupes et ensuite nous n'avons pas vécu la vie de ceux qui sont restés à Kergadalen ou à Logonna-Quimerch en attendant la possibilité de revenir chez eux.

Pour les premiers, en cette fin de journée pluvieuse, le village de Kergadalen semblait s'être replié sur lui-même. Le haut des maisons était détrempé. De minces colonnes de fumée s'élevaient au-dessus des toits et allaient se suspendre au plafond bas du ciel.

Kergadalen était alors un village important qui comptait dix fermes (5), celles de :

- Messieurs - ALIX, originaire de Telgruc
- BOENNEC, locataire de sa ferme
- CORRE, également locataire
- COLIN
- COULOIGNER
- FITAMANT, dont le propriétaire était également chef cantonnier
- GALLOU (6)
- GLOAGUEN
- GOURRIOU
- GUIRRIEC.

Cela représentait près de quatre vingts personnes. Avec le flot des réfugiés, il fallait multiplier par deux le nombre de résidents.

Le premier soir les réfugiés furent hébergés dans les greniers de Messieurs ALIX et FITAMANT, seules fermes qui possédaient un hangar suffisant pour nous loger. Nous avons dormi dans la paille fraîche qui sentait bon, mais avant de nous coucher, nous nous étions retrouvés à quelques-uns dans une pièce basse où le soir et la grisaille commençaient à s'intensifier aux fenêtres et là, près de l'âtre, devant le feu, où les flammes s'enroulaient autour des bûches, nous avons retrouvé un peu de chaleur et de réconfort sans nos vêtements mouillés et imprégnés de l'humidité du temps.

Ceux qui restèrent à Kergadalen s'organisèrent. Les gens se serraient les coudes, la cohabitation se révélant excellente. Il est vrai que les fermiers de Kergadalen étaient des gens affables et hospitaliers mais aussi gentils et généreux et ils firent bon accueil à tous les réfugiés que nous étions. Les fermes procuraient le lait, le beurre, la viande, les légumes. Le pain était livré par le boulanger de Rosnoën. Cette vie nomade dura environ trois semaines. Je me fais là l'interprète de ceux qui ont vécu cette période.

Comme je l'ai dit précédemment, la colonne fût disloquée le premier soir de notre départ de Landévennec. Un premier groupe, dans lequel nous étions, à Kergadalen, et l'autre groupe, ceci selon les dires de Madame ALIX qui faisait partie de ce deuxième groupe, vers le bourg de Rosnoën où tout comme à Kergadalen, ils reçurent à l'école communale de cette bourgade, transformée et installée pour la circonstance, un accueil chaleureux. D'après la même source, ce groupe ne passa qu'une nuit à l'école de Rosnoën. Dès le lendemain, les réfugiés furent évacués sur Logonna-Quimerch. Madame ALIX précise que l'hospitalité

qu'ils reçurent à Logonna-Quimerch fût non seulement chaleureuse mais beaucoup d'entre-eux retrouvèrent soit des parents, soit des amis qui se firent un devoir de les recevoir.

Tout comme à Kergadalen et mieux très certainement pour certains, ce réconfort dans l'exode fût salulaire tant au physique qu'au moral.

Madame ALIX se souvient qu'à bicyclette elles venaient à quelques-unes jusqu'à Ty-Jopic pour regarder le fond de la rade et, dominant le calme de ses eaux, l'élégance de leur petit bourg de Landévennec. Elle se rappelle encore parfaitement l'émotion toujours renouvelée de cette vision lointaine et pourtant très proche que la vue de leur clocher leur apportait.

Elle croit se souvenir que ce temps qui a paru très long pour l'ensemble des réfugiés ne dura en fait que trois semaines. Le retour, contrairement à l'aller, ne s'effectua pas d'une façon méthodique ni en convoi. Il y a lieu de noter que les allemands avaient fait sauter le pont de Térénez le jeudi 24 août à 1 heure du matin et que le bac reliant les deux rives de l'Aulne n'était pas encore en service. Le passage des réfugiés de Kergadalen et de Logonna-Quimerch se fit donc en barque à la hauteur de Penforn.

J'ajouterai pour mémoire, ce qui explique le préambule de cet article que le lendemain de notre arrivée à Kergadalen, dès le chant du coq qui a toujours été dans les esprits le symbole du réveil, après avoir déjeuner d'une boisson chaude qui s'apparentait à un ersatz de café, nous avions, Mademoiselle J.R., Monsieur E.B. et nous, décidé de quitter le village et de franchir la ligne de démarcation qui délimitait le terrain entre les forces en présence. Le projet ne manquait pas de risques. Encore fallait-il trouver un moyen de locomotion et un guide pour traverser les lignes. Fort heureusement, un fermier qui était disponible proposa de nous conduire dans sa charrette. Nous n'avions pas de gros moyens d'échange, mais je suppose que notre bouteille de Négrita ornée de sa paille traditionnelle (Rhum-Plouz) ne fût pas tout à fait indifférente à cette transaction. Nous partîmes donc.

Au bout d'un moment on entendit soudain un « tact à tac à tac » de machine à écrire. Ce « tac à tac à tac » qui martelait l'espace et le temps était en fait celui d'une mitrailleuse. La charrette tirée par un brave percheron se mit subitement à accélérer l'allure, tandis que le même vacarme que tout à l'heure éclatait autour de nous. La charrette prit alors à travers champs, en même temps que nous étions arrachés au doux roulis de la voiture et jetés par un furieux mouvement latéral de gauche à droite, et vice versa, les uns sur les autres. Cela ne dura pas. Nous avions refait surface, pour nous retrouver nez à nez avec un soldat casqué, moitié militaire, moitié civil, qui n'était autre que Jacques CASTRIC de Landévennec. Inutile d'en dire davantage, d'autant que d'autres gars de Landévennec, tous F.F.I., arrivaient vers nous en courant. Nous étions heureux. On était enfin libéré.

Rien de particulier jusqu'à Quimerch, sinon que notre brave fermier ne voulait plus revenir chez lui.

Je pourrais raisonnablement m'en tenir à ce récit. Sinon qu'un évènement mérite d'être relaté.

A Quimerch, nous étions assis en contrebas de la place sur le mur qui borde l'école. Ma femme était occupée à nourrir notre petit garçon, quand je me rendis compte qu'il se passait quelque chose d'anormal. Un homme, les mains liées dans le dos, sortit d'une pièce de l'école encadré d'hommes en armes. Un léger arrêt.

On lui enleva les liens. Je le vis fumer une cigarette.

Le temps d'éloigner ma femme sous un quelconque prétexte, éclata une salve de détonations. L'homme demeura un instant immobile, puis la tête s'inclina un peu, se fit flasque et s'affaissa lentement sur le sol. Le « donneur » de Monsieur BROSSET DE LA CHAUX venait d'être exécuté.

Nous repartîmes à bicyclette, les valises sur le porte-bagages, le landau solidement amarré à l'arrière de mon vélo, deux ou trois branches feuillues bien calées pour protéger son occupant de la poussière de la route. Ainsi harnaché « L' Arche de NOE », baptisé humoristiquement par des gens qui nous voyaient passer, prit sa route vers une autre destinée.

Jean ZAM.

- (1) L'auteur remercie les personnes qui pourraient apporter un complément d'information sur les agriculteurs qui furent réquisitionnés lors de cette évacuation.
- (2) Considéré comme le plus beau pont suspendu de France à son époque. Mis en service en 1927. Détruit par les allemands le 24 août 1944.
- (3) Campagne de France - 1ère batterie de D.C.A. Marine de Thionville jusqu'à Marseille en passant par Bordeaux. Démobilisé à Toulon le 29 août 1940
- (4) « STUKA » (abréviation de STURZKAMPFFLUGZEUG) : avions allemand d'attaque en piqué.
- (5) A Kergadalen, il n'y a plus aujourd'hui d'exploitants agricoles.
- (6) Joël TOUBLANC de Landévennec a travaillé chez le père de Monsieur GALLOU qui était d'ailleurs son parent. Il a quitté la ferme pour rejoindre la Résistance active. Avant de partir, il a demandé le casque que le grand-père de Monsieur GALLOU portait pendant la guerre 1914-1918.
Joël TOUBLANC arrêté à Landévennec le 1er août 1944 à 5 heures du matin n'est jamais revenu (cf. bulletin n° 26 - juin 1994).

* * * * *

Je remercie vivement Madame Pierre ALIX de Landévennec et Monsieur GALLOU de Kergadalen pour l'aide qu'ils m'ont apportée.

Sans eux et sans leurs précieux souvenirs, il m'aurait été impossible d'évoquer ces événements dans leur intégrité.

NOS JOIES ET NOS PEINES EN 1996

NAISSANCES

14 août	Laura BENIDJER	(Bourg)	née à Brest
25 août	Benjamin MORE	(La Forêt)	né à Brest
20 novembre	Antoine LE BRETON	(La Forêt)	né à Brest

MARIAGES

18 mai	Raymond MORE et Valérie DESRUES	(La Forêt)
4 juin	Franck JEANMONOD et Claudine MATTER	(Bourg)

DECES

1er janvier	Yvonne CARIOU (Bourg, Maison de Retraite de Landerneau) 81 ans
3 janvier	Pierre BORVON (Kerraoul) - 64 ans
14 janvier	Jeanne BOUSSARD, née LE STUM (Ti-Page) - 69 ans
17 janvier	Odile JACQUET, née PIERRE (Le Fiezen, Paris) - 55 ans
2 février	Pierre COUSIN (Bourg) - 52 ans
11 février	Marcel GOURLAY (Kerbéron) - 68 ans
16 février	Julie LE FAOU (Kerraoul) - 86 ans
2 mars	Yvonne MENEZ, née MAZEAS (Bourg) - 76 ans
17 mars	Louis-Joseph KERMORGANT (Kervéleyen) - 71 ans
7 juin	Jeanne THOMAS, née BRIAULT (Kerbéron) - 77 ans
16 juillet	Jeanne BOUJON, née GUERMEUR (Le Fiezen) - 62 ans
7 août	Pierre COSTIOU (Le Belvédère) - 75 ans
8 septembre	Jacques ROUSSEL (Ménez Kergroas) - 80 ans Président de l'Amicale Plus
12 septembre	Jean Louis LE DOARE (Argol, Le Loch) - 49 ans
14 septembre	Paul PELLE (Bourg, Brest) - 92 ans
19 septembre	Joseph LUCAS (St Pabu, cimetière des bateaux) - 51 ans
6 octobre	Josiane VELLY, née MOULINEC (Lannec Vraz) - 48 ans
8 octobre	Père Victor (Joseph) GRUIEC (Abbaye) - 74 ans
30 novembre	Corentin GOURMELEN (Daoubors) - 72 ans
6 décembre	Jeanne-Yvonne CAZA, née KERSALE (Bourg, Longny-au-Perche 61) 88ans
18 décembre	Pierre LE STUM (Gorrequer, Lorient) - 70 ans

